



MAIRIE  
LA ROCHE DE GLUN  
26600  
ARCHE Agglo

# INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

## Fiche de renseignements simplifiée

(A rendre EN COMPLEMENT de l'ancienne fiche modifiée en rouge)

Année scolaire 2024 – 2025

### **I. L'enfant**

Prénom de l'enfant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom de l'enfant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Classe : Choisissez un élément.

Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

### **II. Mode de paiement**

- Pré - paiement sur le portail famille par carte bancaire au moment de la réservation des services (fortement conseillé)
- Pré - paiement par chèque (en avance et sur les horaires d'ouverture de la mairie)
- Pré - paiement en espèces (en avance et sur les horaires d'ouverture de la mairie)

### **III. Les documents à fournir**

- Copie du jugement de séparation ou de divorce ou attestation sur l'honneur des modalités de garde (semaine paire / semaine impaire) signée par les deux parents
- Justificatif employeur actualisé de moins d'un mois
- Attestation de responsabilité civile avec le numéro de contrat
- PAI à jour si allergie(s) alimentaire(s)
- Attestation CAF de moins de 3 mois si le quotient est inférieur à 720

### **IV. Autorisation de droit à l'image**

- Nous autorisons la mairie à utiliser dans le cadre de sa communication (site internet, Facebook, articles de presse, ...) des photos de notre enfant prises aux cours des activités périscolaires.
- Nous n'autorisons pas la mairie à utiliser dans le cadre de sa communication (site internet, Facebook, articles de presse, ...) des photos de notre enfant prises aux cours des activités périscolaires.

### **V. Exactitude des renseignements / Respect du règlement**

Je (Nous) soussigné(s) Mme / M. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable(s)légal(légaux) de l'enfant Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- Déclare / Déclarons exacts les renseignements portés sur le document
- Autorise / Autorisons l'équipe municipale à prendre, le cas échéant, toutes mesures (médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant

Ecole élémentaire :

- J'ai pris / Nous avons pris connaissance qu'en cas de non inscription aux services périscolaires mon / notre enfant est autorisé à rentrer seul à la fin des cours.
- J'ai pris / Nous avons pris connaissance qu'en cas d'absence de personne de confiance pour récupérer mon / notre enfant et/ou en cas de non inscription aux services périscolaires, mon / notre enfant pourra rentrer seul à 17h30 et à 18h30.

A Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Le représentant légal 1  
NOM Prénom (vaut signature)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le représentant légal 2  
NOM Prénom (vaut signature)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Dossier à remplir informatiquement et à envoyer sur l'adresse mail**

[periscolaire@larochedeglun.fr](mailto:periscolaire@larochedeglun.fr)

Toute inscription aux services périscolaires vaut adhésion au règlement intérieur des services périscolaires.